



CAPD du 28 janvier 2020

Déclaration du SE-Unsa 71

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD

Nous nous réunissons dans un contexte de crise sociale. A l'éducation nationale, les inquiétudes et désaccords des personnels demeurent, malgré un certain nombre d'avancées sur la garantie des financements de la revalorisation des personnels et la mise en question de l'aménagement des fins de carrière dans la fonction publique. Le SE Unsa restera très attentif à ce que les engagements du ministère et de l'exécutif au sujet de la revalorisation des personnels soient tenus, que cette revalorisation permette effectivement de garantir le niveau des pensions, mais qu'elle permette également la revalorisation de tous les personnels sans qu'il ne soit question d'alourdir les charges de travail des personnels.

Le SE Unsa souhaite revenir sur la mise à l'écart totale des organisations syndicales dans les opérations de gestion de carrière. Le SE Unsa a rappelé au ministère, une fois de plus, que le rôle et l'expertise des élus paritaires n'ont pas disparus avec la loi de transformation de la fonction publique. En ignorant les représentants des personnels, le ministère fait le choix de nourrir le sentiment d'isolement, d'incompréhension et d'amertume chez ses agents, et il empêche leurs élus de les accompagner dans l'appropriation et la défense de leurs droits.

Les organisations syndicales sont non seulement un soutien technique, mais aussi un soutien moral face aux difficultés de la profession et à la complexité des démarches administratives. Aussi, nous regrettons cette mise à l'écart des CAPD dans les mesures de mobilité qui empêchera la correction d'erreurs liées à la masse des dossiers gérés par l'administration et engendrera, sans nul doute, un stress supplémentaire des personnels lors des mouvements.

Incompréhension et amertume également face aux 12h de formation sorties de la note de service du mois de septembre. Le SE Unsa rappelle que, dans les textes, la journée de solidarité est dédiée à la concertation dans les écoles, et non à de la formation. Cette journée étant située sur l'année civile, et non sur l'année scolaire, pourquoi ne pas laisser l'énorme majorité des équipes qui se retrouvent déjà le jour précédent la pré-reentrée la déclarer officiellement. De plus, plutôt que d'imposer, le SE Unsa souhaite que l'offre de formation proposée aux enseignants du département, par l'intermédiaire du PAF ou au niveau de chaque circonscription soit riche permettant à chaque enseignant de choisir son parcours et être acteur de sa formation professionnelle.

Concernant la direction d'école, le SE Unsa a régulièrement alerté sur l'urgence, la difficulté du fonctionnement de l'école et la dégradation des conditions de travail des directeurs. La surcharge de travail les amène trop souvent au bord de l'épuisement et du découragement. Les quelques mesurettes, proposées dans l'urgence, en novembre, par notre ministre sont déjà effacées mais le SE Unsa réitère ses demandes de mesures concrètes : octroi de temps de décharge supplémentaires, retour de l'aide administrative et un groupe de travail efficient sur la simplification des tâches des directeurs dans notre département.

Les collègues sont fatigués et usés. Evoluer ne veut pas dire bouleverser et doit se faire dans le respect des personnels et la bienveillance que prône notre institution.

Françoise Everitt et Aurélien Guyot élus en CAPD